

# L'INFORMÉ

## 2023



## LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ

(TREGOR)

Extrait du rapport annuel 2023  
sur le prix et la qualité du service public  
Disponible en mairie de LANNION

### TERRITOIRE

21 406 habitants

Lannion Trégor Communauté exerce la compétence eau potable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Sur son territoire, on trouve en 2023, 12 services :  
- 9 services exploités en régie : Lannion, Pleumeur-Bodou, Ploubezre, Ploumilliau, Trebeurden, Trégor, La Baie, Kernevec et l'ex Leguer  
- 3 services exploités en affermage : Lézardrieux et Traouiero (contrats VEOLIA) et Kreis Treger (contrat SUEZ).

La présente fiche concerne uniquement le service du TREGOR.

Il regroupe les communes de : Camlez, Louannec, Penvenan, Plougrescant, Plouguiel, Saint-Quay-Perros, Trélevem et Trévou-Tréguignec.

La population desservie est de 21 406 habitants, pour TREGOR.



8 communes adhérentes

### EXPLOITATION

En régie

La communauté d'agglomération a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.

La communauté d'agglomération a la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

L'eau est distribuée à **10 703 abonnés** (+0,69 % par rapport à 2022), pour TREGOR.



### PRODUCTION

6 ressources

Des ressources propres à la communauté d'agglomération :  
1 Forage, 1 Prise en rivière ont fourni 862 721 m<sup>3</sup> d'eau traitée.

Des importations des collectivités voisines d'un volume total de 235 720 m<sup>3</sup> :  
- 4 importateurs distincts : Lannion Trégor Communauté – Lannion, Lannion Trégor Communauté - Kernevec , Lannion Trégor Communauté - Kreis Treger , Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable.



### DISTRIBUTION

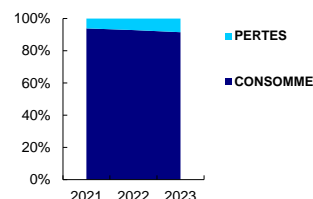
Un réseau de 422 km  
684 978 m<sup>3</sup> consommés

En 2023 les abonnés domestiques ont consommé 684 978 m<sup>3</sup> (en baisse de 4,68 % par rapport à 2022) soit en moyenne **88 litres par habitant et par jour**.

Par ailleurs, un volume total de 305 830 m<sup>3</sup> a été exporté vers des collectivités voisines.

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), **le rendement du réseau était de 91,5 % en 2023** (il était de 92,9 % en 2022).

Le taux de renouvellement du réseau est de 1,4 %.



Rendement du réseau

### PRIX

372,01 € pour 120 m<sup>3</sup>

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m<sup>3</sup> consommé.

Au total, un abonné domestique consommant 120 m<sup>3</sup> payera 372,01 € (sur la base du tarif du 1<sup>er</sup> janvier 2024, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 3,10 €/m<sup>3</sup>, **+7,26 % par rapport à 2023**.

Sur ce montant, 81 % reviennent à la collectivité pour les investissements, l'entretien et le fonctionnement, et les taxes s'élèvent à 19 %.



Répartition des montants collectés

Rapport annuel

**LANNION TREGOR COMMUNAUTE**

**(TREGOR)**

# Prix & Qualité

*service de l'eau potable*

## DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2023  
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE  
**2023**

# Sommaire

■	<b>CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC.....</b>	<b>3</b>
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE .....	3
■	ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE .....	3
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE .....	3
■	PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE .....	3
■	RESSOURCES EN EAU .....	3
■	NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	4
■	VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS.....	5
■	LONGUEUR DU RESEAU .....	5
■	<b>TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC.....</b>	<b>6</b>
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR .....	6
■	PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE.....	6
■	LE PRIX DE L'EAU TARIF HORS REDEVANCE DE POLLUTION DOMESTIQUE .....	7
■	LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION .....	8
■	RECETTES D'EXPLOITATION .....	9
■	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE.....</b>	<b>10</b>
■	QUALITE DE L'EAU .....	10
■	PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU .....	10
■	CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU .....	10
■	PERFORMANCE DU RESEAU .....	12
■	RENOUVELLEMENT DES RESEAUX.....	13
■	<b>FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE .....</b>	<b>14</b>
■	TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE .....	14
■	BRANCHEMENTS EN PLOMB .....	14
■	ÉTAT DE LA DETTE (SUR L'ENSEMBLE DE LA COMPETENCE EAU POTABLE).....	15
■	AMORTISSEMENTS REALISES (SUR L'ENSEMBLE DE LA COMPETENCE EAU POTABLE)..	15
■	PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE .....	15
■	<b>ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE .....</b>	<b>16</b>
■	AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE (SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE EXPLOITE EN REGIE).....	16

# ■ Caractérisation technique du service public de l'eau potable

## ■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

Lannion Trégor Communauté exerce la compétence eau potable depuis le 1er janvier 2020.

Sur son territoire, on trouve en 2023, 12 services :

- 9 services exploités en régie : Lannion, Pleumeur-Bodou, Ploubezre, Ploumilliau, Trebeurden, Trégor, La Baie, Kernevec et l'ex Leguer
- 3 services exploités en affermage : Lézardrieux et Traouiero (contrats VEOLIA) et Kreis Treger (contrat SUEZ).

**Le présent rapport concerne uniquement le service : TREGOR.**

Les communes de ce service sont les suivantes : CAMLEZ, LOUANNEC, PENVENAN, PLOUGRESCANT, PLOUGUIEL, SAINT-QUAY-PERROS, TRELEVERN et TREVOU-TREGUIGNEC.

## ■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

21 406 habitants

## ■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en régie.

## ■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

La collectivité prend en charge :

<b>Gestion du service</b>	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
<b>Gestion des abonnés</b>	accueil des usagers, facturation
<b>Mise en service</b>	des branchements
<b>Entretien</b>	de l'ensemble des ouvrages
<b>Renouvellement</b>	de l'ensemble des ouvrages

## ■ RESSOURCES EN EAU

- *Points de prélèvement*

Ouvrage	Débit nominal [m³/h]	Prélèvement 2022 [m³]	Prélèvement 2023 [m³]	Variation 2022/2023
Prise d'eau de Pont scoul sur le GUINDY PLOUGUIEL Prélèvement d'eau de surface	300	456 172	474 878	+4,10 %
Captage de Traou Guern PLOUGUIEL Prélèvement en nappe souterraine	190	440 681	429 109	-2,63 %
<b>Total des prélèvements [m³]</b>		<b>896 853</b>	<b>903 987</b>	<b>+0,80 %</b>

- *Importations d'eau*

Import depuis	Importé en 2022 [m³]	Importé en 2023 [m³]
LANNION TREGOR COMMUNAUTE - LANNION	12 289	11 151
LANNION TREGOR COMMUNAUTE - KERNEVEC	207 181	100 506
LANNION TREGOR COMMUNAUTE - KREIS TREGER	2 030	1 180
SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE	75 497	122 883

- *Volumes produits*

Ouvrage	Capacité de production [m³/j]	Production 2022 [m³]	Production 2023 [m³]	Variation 2022/2023
Station de Pont Scoul PLOUGUIEL Traitement complet	4 000	429 877	453 623	+5,52 %
Station de Kermenou PLOUGUIEL Traitement complet	3 800	422 152	409 098	-3,09 %

- *Total des volumes d'eau potable*

Total des ressources [m³]	2022	2023	Variation
Ressources propres	852 029	862 721	+1,25 %
Importations	296 997	235 720	-20,63 %
<b>Total général</b>	<b>1 149 026</b>	<b>1 098 441</b>	<b>-4,40 %</b>

## ■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2022	2023	Variation
Nombre d'abonnements domestiques	10 629	10 703	+0,70 %
Nombre d'abonnements non domestiques	1	0	
<b>Nombre total d'abonnements</b>	<b>10 630</b>	<b>10 703</b>	<b>+0,69 %</b>

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L. 213-10-3 du code de l'environnement.

- *Répartition des abonnés par commune*

CAMLEZ	485
LOUANNEC	1 830
PENVENAN	2 497
PLOUGRESCANT	1 349
PLOUGUIEL	1 154
SAINT-QUAY-PERROS	938
TRELEVERN	1 028
TREVOU-TREGUIGNEC	1 422
<b>Total des abonnés</b>	<b>10 703</b>

## ■ VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS

Volumes [m³]	2022	2023	Variation
Volume produit	852 029	862 721	+1,25 %
Volume importé	296 997	235 720	-20,63 %
Volume exporté	- 334 360	- 305 830	-8,53 %
<b>Volume mis en distribution</b>	<b>814 666</b>	<b>792 611</b>	<b>-2,71 %</b>
Volume vendu aux abonnés domestiques	709 905	684 978	-3,51 %
Volume vendu aux abonnés non domestiques	8 681	0	
<b>Volume total vendu aux abonnés</b>	<b>718 586</b>	<b>684 978</b>	<b>-4,68 %</b>

La consommation moyenne par abonnement domestique est de : 64 m³ par an. Elle était de 67 m³ en 2022.

### ● *Détail des exportations d'eau*

Export vers	Exporté en 2022 [m³]	Exporté en 2023 [m³]
LANNION TREGOR COMMUNAUTE - KERNEVEC	228 216	218 844
SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE	106 144	86 986
Volume total exporté	- 334 360	- 305 830

## ■ LONGUEUR DU RESEAU

	2022	2023	Variation%
Linéaire du réseau hors branchements en km	424,1	422,0	-0,50 %

## ■ Tarification et recettes du service public de l'eau potable

### ■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujéti à la TVA.

### ■ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

- *Redevance de pollution domestique*

La redevance de pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m<sup>3</sup>, est calculé chaque année par l'agence de l'eau. Elle est unique sur l'ensemble du service.

	1 <sup>er</sup> jan 2023	1 <sup>er</sup> jan 2024
Redevance de pollution domestique	0,3000	0,3000

## ■ LE PRIX DE L'EAU Tarif hors redevance de pollution domestique

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 <sup>er</sup> jan 2023	1 <sup>er</sup> jan 2024	Variation
<b>Part de la collectivité</b> Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	124,98	133,36	+6,71 %
	Abonnement diam 25 mm	156,20	174,90	+11,97 %
	Abonnement diam 30 mm	156,20	174,90	+11,97 %
	Abonnement diam 40 mm	156,20	174,90	+11,97 %
	Abonnement diam 50 mm	421,66	174,90	-58,52 %
	Abonnement diam 60 mm	421,66	593,04	+40,64 %
	Abonnement diam 80 mm	509,50	593,04	+16,40 %
	Abonnement diam 100 mm	577,74	593,04	+2,65 %
	Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ] (tranches en m <sup>3</sup> /an)	N° 1 (0 à 30 m <sup>3</sup> )	1,263	1,358
N° 2 (31 à 100 m <sup>3</sup> )		1,290	1,422	+10,23 %
N° 3 (101 à 150 m <sup>3</sup> )		1,304	1,455	+11,58 %
N° 4 (au-delà de 150 m <sup>3</sup> )		1,304	1,457	+11,73 %
<b>Redevances et taxes</b>	redevance SDAEP [€/an]	13,50	13,88	+2,81 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

\* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>

### • Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

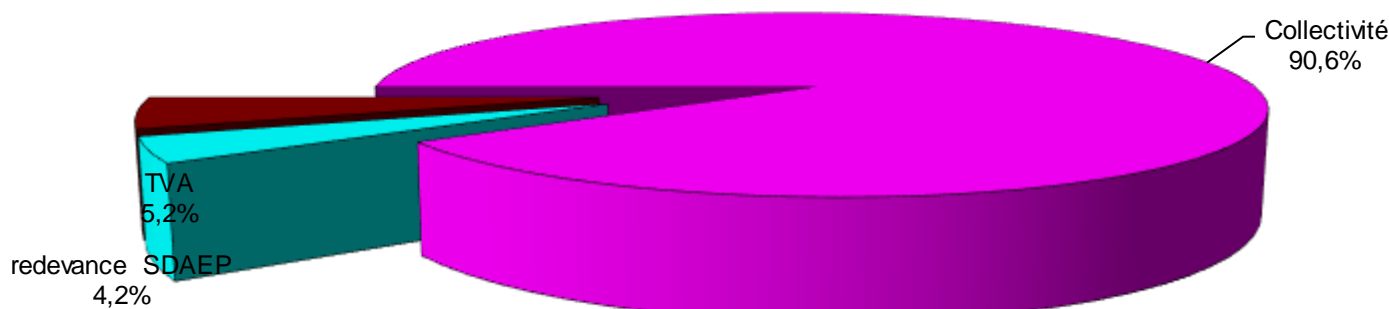
	1 <sup>er</sup> jan 2023	1 <sup>er</sup> jan 2024	Variation
Collectivité	279,25	302,74	+8,41 %
redevance SDAEP	13,50	13,88	+2,81 %
TVA	16,10	17,41	+8,14 %
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>308,85</b>	<b>334,03</b>	<b>+8,15 %</b>

Variation COLLECTIVITE (HT)
+8,41 %

Prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :  
 Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

2,78 €/m<sup>3</sup>  
 0,0028 €/l

### Répartition au 1er janvier 2024





## ■ LE PRIX DE L'EAU y compris Redevance pollution

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 <sup>er</sup> jan 2023	1 <sup>er</sup> jan 2024	Variation
<b>Part de la collectivité</b> Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	124,98	133,36	+6,71 %
	Abonnement diam 25 mm	156,20	174,90	+11,97 %
	Abonnement diam 30 mm	156,20	174,90	+11,97 %
	Abonnement diam 40 mm	156,20	174,90	+11,97 %
	Abonnement diam 50 mm	421,66	174,90	-58,52 %
	Abonnement diam 60 mm	421,66	593,04	+40,64 %
	Abonnement diam 80 mm	509,50	593,04	+16,40 %
	Abonnement diam 100 mm	577,74	593,04	+2,65 %
	Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ] (tranches en m <sup>3</sup> /an)	N° 1 (0 à 30 m <sup>3</sup> )	1,263	1,358
N° 2 (31 à 100 m <sup>3</sup> )		1,290	1,422	+10,23 %
N° 3 (101 à 150 m <sup>3</sup> )		1,304	1,455	+11,58 %
N° 4 (au-delà de 150 m <sup>3</sup> )		1,304	1,457	+11,73 %
<b>Redevances et taxes</b>	redevance SDAEP [€/an]	13,50	13,88	+2,81 %
	Redevance de pollution domestique	0,30	0,30	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

\* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>

### • Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

	1 <sup>er</sup> jan 2023	1 <sup>er</sup> jan 2024	Variation
Collectivité	279,25	302,74	+8,41 %
redevance SDAEP	13,50	13,88	+2,81 %
Redevance de pollution domestique	36,00	36,00	0,00 %
TVA	18,08	19,39	+7,25 %
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>346,83</b>	<b>372,01</b>	<b>+7,26 %</b>

Variation COLLECTIVITE (HT)
+8,41 %

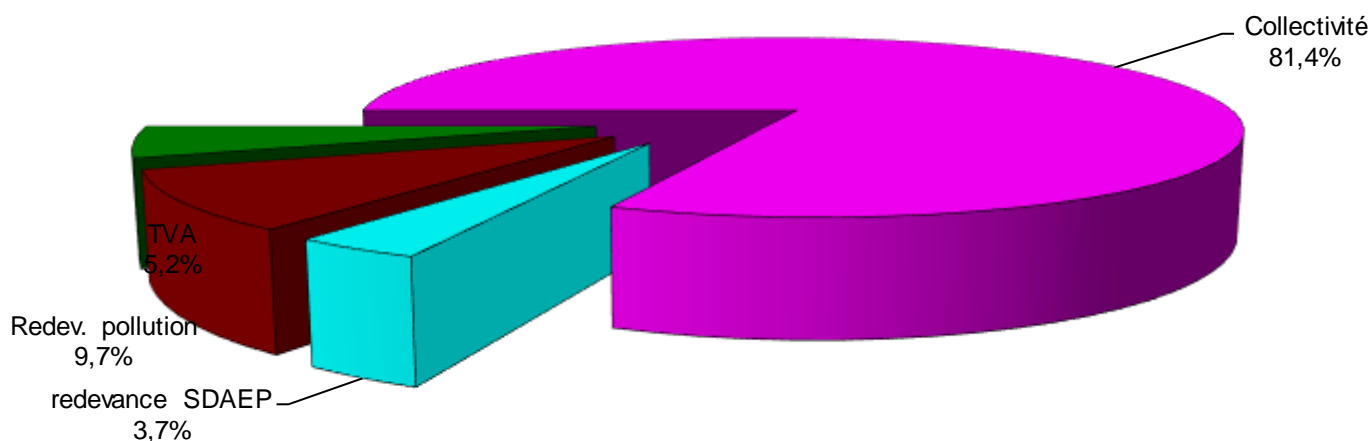
Prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

3,10 €/m<sup>3</sup>

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

0,0031 €/l

### Répartition au 1er janvier 2024



■ **RECETTES D'EXPLOITATION**

- *Recettes de la collectivité*

	2022	2023	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	1 952 922,90 €	1 992 364,99 €	+2,02 %
dont abonnements	1 173 022,90 €	1 335 941,23 €	+13,89 %
<b>Total recettes de vente d'eau</b>	<b>1 952 922,90 €</b>	<b>1 992 364,99 €</b>	<b>+2,02 %</b>
Autres recettes			
Recettes de raccordement	NC	64 542,96 €	
Loyer antennes	NC	21 892,09 €	
<b>Total des recettes</b>	<b>1 952 922,90 €</b>	<b>2 078 800,04 €</b>	

## ■ Indicateurs de performance du service de l'eau potable

### ■ QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

Résultats du contrôle réglementaire :

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements Non conformes	% de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique	39	0	100 %	-
Conformité physico-chimique	42	0	100 %	

### ■ PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

<b>valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource,</b> calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable
<b>80 %</b>

### ■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points, globalement, au niveau des parties A et B ci-dessous, est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

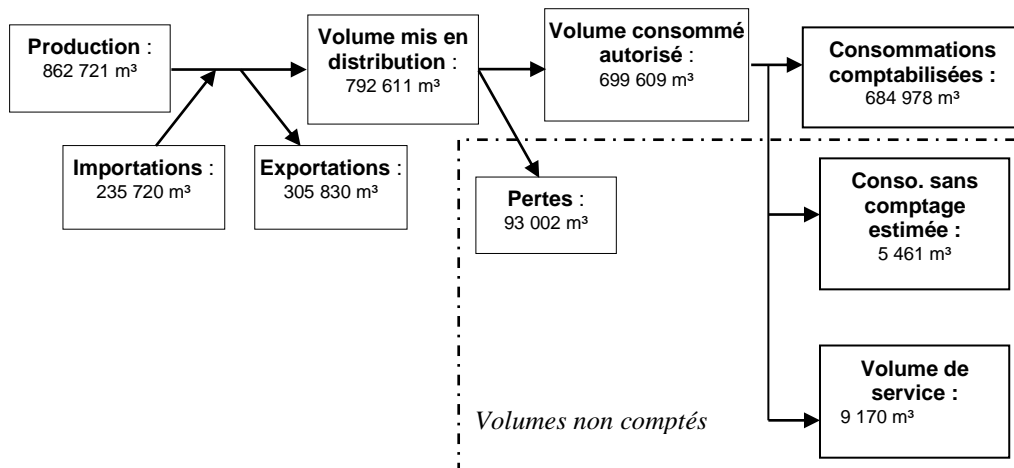
La valeur de cet indice varie entre 0 et 120.

		nombre de points	points obtenus
<b>PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)</b>			
VP.236	Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.237	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
<b>PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points)</b> (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.240	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	<b>Condition à remplir pour prendre en compte les points suivants</b>	
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (1)	5
VP.241	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)	14
<b>PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points)</b> (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.242	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.243	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.244	Localisation des branchements sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.245	Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.246	Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.247	Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.248	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	5
	<b>TOTAL</b>	<b>120</b>	<b>119</b>

(1) un taux minimum de 50 % est requis – les taux de 50, 60, 70, 80, 90 et 95% ou plus correspondent respectivement à 0, 1, 2, 3, 4 et 5 points

(2) un taux minimum de 50 % est requis – les taux de 50, 60, 70, 80, 90 et 95% ou plus correspondent respectivement à 10, 11, 12, 13, 14 et 15 points

## ■ PERFORMANCE DU RESEAU



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 5 461 m<sup>3</sup>.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 9 170 m<sup>3</sup>.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

### - rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2019	2020	2021	2022	2023
Rendement du réseau de distribution [%]	89,2 %	89,7 %	93,9 %	92,9 %	91,5 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

### - indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 \* longueur du réseau hors branchements)

	2019	2020	2021	2022	2023
Indice linéaire des volumes non comptés [m <sup>3</sup> /km/j]	0,9	0,9	0,5	0,6	0,7

### - indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / (365 \* longueur du réseau hors branchements)

	2019	2020	2021	2022	2023
Indice linéaire de pertes en réseau [m <sup>3</sup> /km/j]	0,8	0,8	0,4	0,5	0,6

### - indice linéaire de consommation=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 \* longueur du réseau hors branchements)

	2019	2020	2021	2022	2023
Indice linéaire de consommation [m <sup>3</sup> /km/j]	6,6	6,8	6,9	6,9	6,5
Seuil de rendement [%]	66,3 %	66,4 %	66,4 %	66,4 %	66,3 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

## ■ RENOUVELLEMENT DES RESEAUX

	2019	2020	2021	2022	2023
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice [km]	2,530	3,720	4,980	10,500	8,518

### **Taux moyen de renouvellement des réseaux : 1,4 %**

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau.

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

## ■ Financement des investissements du service de l'eau potable

### ■ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE

#### Travaux sur l'usine :

Localisation	Objet des travaux	Coût (€ HT)
Pont Scoul	Remplacement des conduites d'aspiration Rhun et Kermenou	74 932,00
	Remplacement du surpresseur d'air de lavage des filtres à sables	33 442,75
	Changement de la pompe de lavage des filtres à sables	43 310,75
	Renouvellement de la pompe Tréguier	24 162,75
	Renouvellement de la pompe I Kérisout	49 084,75

#### Travaux sur le réseau :

Localisation	Objet des travaux	Coût (€ HT)
Réservoirs	Petit Camp: aménagement et clôture	12 995,00
	4 Vents: aménagement et clôture	8 992,00
	Traou Guern: Nettoyage et régénération des forages 1 et 3	En cours
Réseau (canalisations)	Camiez: renouvellement Convent Blanchard 312 ml en PEHD	31 897,00
	Trévou: extension Parc Mezevenno 82 ml en PEHD	18 982,00
	Trélévern: renouvellement Hent Woas Velen – St Anne 721 ml en PEHD	200 044,90
	Plougrescant: renouvellement Le Castel 1032 ml en PEHD	185 794,59
	Louannec: renouvellement Lesne 233 ml en PEHD	69 615,10
	Trévou: renouvellement Rue du Stade 123 ml en PEHD	/
	Plouguiel: Rue du Pont Ferre 1084 ml en PEHD	167 603,80
	Louannec: renouvellement compteur	233,12
Plouguiel: renouvellement compteur	341,67	

### ■ BRANCHEMENTS EN PLOMB

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

Branchements	2022	2023
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchements en plomb restants/ nombre total de branchements	0,00 %	0,00 %

## ■ ETAT DE LA DETTE (SUR L'ENSEMBLE DE LA COMPETENCE EAU POTABLE)

L'état de la dette au 31 décembre 2023 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2022	2023
Encours de la dette au 31 décembre	17 940 513,36 €	22 485 892,32 €
Remboursements au cours de l'exercice	1 585 561,09 €	1 527 295,17 €
dont en intérêts	356 957,44 €	572 673,99 €
dont en capital	1 228 603,65 €	954 621,18 €

## ■ AMORTISSEMENTS REALISES (SUR L'ENSEMBLE DE LA COMPETENCE EAU POTABLE)

	2021	2022	2023
Montant de la dotation aux amortissements	2 829 887,53 €	3 196 129,47 €	3 276 222,96 €

## ■ PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE

### Travaux sur les usines :

Localisation	Objet des travaux	Coût (€ HT)
Pont Scoul	Renouvellement de la pompe 2 Kérizout	
	Changement des automates (dispositif électronique programmable)	60000,00
Kermenou	Divers matériels	3604,13

### Travaux sur le réseau :

Localisation	Objet des travaux	Coût (€ HT)
Réservoirs	Le Rhun: fibre optique entre Pradic Glas et Le Rhun (pour desservir Plouguiel).	61557,10
	Kermenou: réhabilitation	16000,00
	Mise en place d'un système anti-intrusion	20 000,00
Réseau (canalisations)	Camlez: renouvellement de compteurs	2 300,00
	Camlez: extension canalisation	5 000,00
	Camlez: renouvellement conduite eau potable (en lien avec transfert EU vers Penvénan)	700 000,00
	Louannec: renouvellement canalisation	100 000,00
	Louannec: renouvellement de compteurs	111 900,00
	Penvénan: renouvellement de compteurs	50000,00
	Penvénan: renouvellement canalisation Rue Loguellaou bourg	100 000,00
	Penvénan: renouvellement réseau Rue Poulpiquet et place de la mairie	250 000,00
	St-Quai-Perros: renouvellement compteur	1 700,00
	St-Quai-Perros: renouvellement canalisation	50000,00
	Plougrescant: renouvellement réseau	151 604,18
	Plougrescant: renouvellement compteur	9 500,00
	Plouguiel: renouvellement réseau	180 214,86
	Plouguiel: renouvellement canalisation Kermadur	90061,02
	Trélévern: Renouvellement compteur	46000,00
	Trélévern: Renouvellement canalisation	50332,68
	Trévou-Tréguignec: extension de réseau	23933,00
Trévou-Tréguignec: renouvellement réseau	53419,87	
Trévou-Tréguignec: renouvellement compteurs	72800,00	
Trévou-Tréguignec: renouvellement canalisation Rue Kermorwezan	100 000,00	



## ■ Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

### ■ AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE (SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE EXPLOITE EN REGIE)

	2022	2023
montants des abandons de créance	20 080,98 €	184 063,39 €